

	COMITÉ DIRECTEUR FC PROCÈS-VERBAUX ANNÉE 2017	Pages : 1/29
		2017
Rédacteur : Secrétaire Général		Ref : 170201SG

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 21 janvier 2017

Début de séance programmé : 10h00

Quorum atteint (5/13) à 11h15

1. Émargement

Présents, avec droit de vote : Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Balaji CADIRVELOU (BC), vice-président ; Olivier DUBAUT (OD) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, gestionnaire administratif (LM) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Ayant annoncé une arrivée tardive : Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier; Miriam ROMERO (MR).

Arrivé en cours de séance : Asif ZAHIR (AZ).

Absents excusés: Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente ; James VAJOURMOUNIEN (JV).

Absents non-excusés: Sharkey JAYAWARDENE, vice-président (SJ); Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Joseph OLIBER (JO).

Quorum atteint (5/13) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Vu l'arrivée tardive annoncée par PT et MR, l'Ordre du Jour publié est modifié afin de traiter les dossiers financiers et règlement des championnats en la présence de PT et MR.

2. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 17 décembre 2016

Le CD passe en revue la liste de ces dossiers, circulée avec l'OJ.

- a. **Piste endommagée à Bagatelle** : OD informe le CD que la réunion prévue fin-décembre avec le chef de cabinet du maire adjoint a été reporté au 31 décembre. Comme auparavant il sera également question d'enlever les poteaux de rugby à Vincennes ainsi que de la possibilité d'un deuxième terrain à Vincennes.
Le CD prend acte. Action de la part de OD : En informer le CD le 3 mars prochain.
- b. **Agression physique lors du match Grigny-Essonne** :
OD, chargé le 19 novembre de s'approcher de la FFBS pour organiser une autorité permanente de la part du président de FC, présente ses excuses pour ne pas avoir abordé ce dossier. Il propose d'en informer le CD le 3 mars prochain. Le CD prend acte. Action de la part de OD.
- c. **Revue des partenariats 2016** : PB et AZ, chargés le 19 novembre de préparer un bilan à l'intention de l'Ambassade de Pakistan, s'engagent à présenter ce bilan au CD le 21 janvier prochain. Voir plus loin.
- d. **Reconnaissance du statut HN** : DB informe le CD que la réponse du DTN est que le statut quo prévaudra pendant la prochaine olympiade. Cependant le dossier sera rouvert si d'ici là il est décidé que le cricket



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

soit admis aux JO de 2024, ce qui rendrait automatiquement le cricket comme sport HN. Le CD prend acte. À suivre par DB.

- e. **Encadrement de l'EDF féminine** : Voir plus loin.
- f. **Proposition d'un tournoi EDF 19U à Berlin** : Voir plus loin.
- g. **Proposition d'un tournoi féminin en Belgique** : Voir plus loin.
- h. **FGK et Eelavar informés de leur relégation ?** Voir plus loin.
- i. **Proposition d'accorder un prêt à Dreux CC** : Voir plus loin.
- j. **Prêt accordé à la Ligue IdF (tapis Bagatelle et Vincennes)** : PB informe le CD qu'il se réunira avec OD le 25 janvier prochain afin de clore ce dossier. Le CD prend acte. À suivre le 3 mars prochain. Action de la part de PB et OD.

3. Approbation du CR du CD du 17 décembre 2016

Suite à des interventions plus loin dans la séance, le CD finit par approuver à l'unanimité le CR du CD du 17 décembre 2016, tel que publié.

4. Aide aux clubs

PTow présente au CD les points forts de la proposition publiée en amont de la réunion pour accorder au club de Midi (34) un prêt « standard » contre l'achat d'un nouveau tapis suite au déménagement du club vers une autre localité. Le Bureau d'ACCISO soutient cette demande, qui est assortie des bilans financiers (impeccablement présentés) des deux dernières années.

Le CD approuve à l'unanimité et charge PTow de mettre en place une convention appropriée avec le club, précisant la somme (dans la limite de € 2.000 (deux mille euro)) et la période de remboursement (sur 1 à 4 ans).

Le CD demande en contrepartie que le club considère l'inscription en Coupe de France ainsi qu'une campagne de crowdfunding. Action de la part de PTow.

5. Revue appel d'offre des équipementiers

PB et DB informent le CD que :

- Un représentant de Gray-Nicolls est venu d'Angleterre la veille, pour discuter avec nous de la possibilité d'être partenaire (Kit scolaire et EDF). Leurs vêtements sont de très haute qualité mais le prix d'un ensemble (match et training) est assez cher, autour de 380€ par personne soit pour 3 EDF plus de 20.000€.
- Par contre le kit scolaire de Gray-Nicolls serait plus intéressant avec un échantillon (20 kits) qui sera testé lors de la première formation UNSS le 3 février prochain.
- L'UNSS a comme partenaire équipementier Adidas donc l'EDF scolaire sera habillée en Adidas pour la Coupe du Monde Scolaire à Mumbai.
- DB n'a pas encore relancé Rajnesh (West Indies) sur son kit (fournisseur IPL et CPL) qui serait autour de 50 US\$ la tenue de match.
- PB mentionne une initiative locale à Dreux, sans plus de détails.
- PB, DB, BC et PTow ont reçu les dirigeants de l'entreprise Capland le matin du 21 janvier. Ils ont proposé une offre très intéressante sur la casquette. Après clarification sur les quantités requises d'un ensemble pour les 3 EDF, ils ont contacté leurs propres fournisseurs afin de pouvoir nous faire une proposition. Note post-réunion : Capland a proposé un tarif casquette très compétitif en prix et, vu la qualité, il est décidé de partitionner l'offre EDF en 3 : casquette, tenue de match, tenue d'entraînement. À suivre (DB).

De tout ceci, le CD prend acte. Action de la part de DB : Faire une sélection finale.



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

6. Partenariats 2017 :

PB présente un état des lieux des diverses possibilités, y compris celles qu'il a dénichées lors de son récent séjour en Inde :

- Moneygram : Veut sponsoriser un tournoi. Le plus probable serait un tournoi Street à Courneuve (93). PTow se demande si notre implication dans un tel tournoi serait appropriée vu le fait que la grande plupart des participants seraient non-licenciés. PB se veut rassurant.
- Lebara : Pas de développement à signaler.
- Kuwait : Pas de développement à signaler.
- Beauté d'Inde : Cette entreprise serait intéressée par la possibilité de s'associer avec l'EDF féminine.
- Anju Entreprises : compagnie d'Import-export en Inde ; serait intéressé par la CDM de Mumbai.
- PB a été contacté par une entreprise qui pensait offrir l'hébergement à nos joueurs en CDM à Mumbai. Malheureusement leur activité se porte sur le marché des boissons alcoolisées.
De tout ceci le CD prend acte et charge PB de poursuivre.

12h00 : Arrivée d'AZ : Quorum passe à 6/13

7. AG 2017

Le CD passe en revue les documents distribués en amont par PTow, dont :

- Ordre du jour : Approuvé à l'unanimité.
- Candidatures au CD :
 - Collège : PTow propose qu'il faut faire élire un minimum de 4 femmes ; et un maximum de 10 hommes (dont 9 plus 1 médecin masculin éventuel). S'il n'y a pas au moins 4 femmes qui se présentent il faut laisser les autres places ouvertes et les remplir par co-option au fur et mesure. Approuvé à l'unanimité.
 - Formulaire : Approuvé à l'unanimité, y compris la proposition qu'il faut demander un CV sportif/associatif, pour mieux comprendre les candidats.
- Mandats, procurations et mode d'emploi: Approuvé à l'unanimité.
- Texte d'annonce aux clubs (par mail et sur le site) : Approuvé à l'unanimité.
- Remboursement de frais de déplacement pour les représentants de clubs de province : Le CD approuve à l'unanimité la proposition que la somme soit 100 €, uniquement pour le représentant principal qui doit présenter lors de l'émargement soit billets SNCF/bus/avion soit attestation de kilométrage en voiture privée.
- Rapports :
 - PTow informe le CD qu'il a reçu les rapports de la part des commissions Jeunes, Formation et Finances
 - DB souligne qu'il traite des EDF et de la commission Communication dans son rapport annuel, donc il semble redondant de faire un rapport spécifique pour ces commissions.
 - CSNC : pas reçu. Action de la part de PT : Relancer PT. Note post-réunion : Fait.
 - DB propose qu'une revue des 4 années du mandat du CD actuel soit compilée, imprimée et « reliée », et rendue disponible à ceux qui assistent à l'AG. Il s'agirait donc d'une vingtaine de pages, 50 copies. Approuvé à l'unanimité. Action de la part de PB, en coordination avec PTow.
- Date d'une AGE dans le cas de manque de quorum le 4 mars : Proposition du 25 mars approuvée à l'unanimité.

PTow propose que les candidatures soient revues à Saint Maurice le 11 février (par LM et PTow) avant d'être validées par le Bureau en téléconférence. Le tout afin de tout publier aux clubs le 18 février dernier délai. Approuvé à l'unanimité. Action de la part de PTow.

Notes post-réunion : 1. Annonce faite aux clubs le 27 janvier. 2. Téléconférence Bureau reportée au 15 février.



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

Pause déjeuner : 12h50 à 13h40

8. Dossier staff de l'EDF féminine

Pendant l'entracte PB, DB, AZ et PTow s'accordent à ce que les 3 membres du staff de l'EDF féminine soient convoqués à une réunion d'évaluation et encadrement, à Saint Maurice le 11 février, entre 14h00 et 16h00. Action de la part de AZ.

9. Délégation à ACCSO de l'autorité de traiter les matchs contre des clubs non-affiliés

PTow demande au CD de déléguer à ACCSO, tout comme dans les trois dernières années, l'autorité d'examiner les calendriers des clubs d'ACCSO et d'approuver les matchs contre les clubs non-affiliés (les clubs du sud-ouest recevant un nombre plus ou moins important de clubs de l'étranger en tournée). Approuvé à l'unanimité.

13h45 : Arrivée de PT : Quorum passe à 7/13

10. Plan de Développement 2017-2024

DB rappelle au CD les grandes lignes du document (initialement sur 2017-2021 puis allongé à 2024 avec la possible intégration du cricket aux JO de 2024). Document à présenter à l'AG et à utiliser comme base de réponse à la demande dernièrement reçue de la part de l'ICC Europe (voir alinéa 11, ci-dessous).

DB passe en revue la réalisation des objectifs fixés. Le CD prend acte.

11. Information demandée par l'ICC

Le CD approuve, à l'unanimité, la synthèse de la réponse à envoyer à l'ICC au plus tard le 31 janvier. Le CD insiste que l'ICC doit savoir que FC est francophone et qu'il y aura très peu de documentation en anglais.

12. Dossier « prêt à Dreux CC »

AZ fournit à PTow les bilans financiers des deux dernières années qui sont désormais obligatoires dans tout dossier de demande de prêt. Le CD charge PTow de les examiner et, s'ils sont solides, ce dernier peut autoriser PT de débloquer une tranche initiale de 4.000€ (quatre mille euro). En même temps PTow doit préparer une proposition de convention FC-Dreux CC.

Note post-réunion : PTow trouve les bilans aptes ; PT a reçu autorité de paiement ; et un brouillon de convention a été envoyé à PB, PT et DB. À suivre (PTow).

13. Dossier relégation de Gymkhana et Eelavar

PT informe le CD qu'il attend de voir les conclusions du CD fédéral du 28 janvier prochain avant de communiquer avec les clubs. Le CD prend acte, mais reste sur leur décision antérieure : que la relégation de ces clubs n'est pas négociable. À suivre (PT).

14. Décision de Northern CC de ne pas s'affilier 2017

OD demande à savoir si le CD pense réagir à la lettre du 20 décembre dernier dans laquelle le président de Northern CC annonce que le club quitte la FFBS à cause de décisions prises par la CSNC. PTow rappelle au CD que FC n'a rien à se reprocher sur ce dossier.

Le CD prend acte et charge la CSNC de prendre cette démission en compte en accordant promotion à une équipe de D3 pour prendre la place de Northern CC. Action de la part de PT.

15. Tournoi féminin en Belgique

AZ informe le CD qu'il attend toujours une invitation formelle de l'instance belge à ce tournoi. Le CD prend acte.

16. Tournoi à Berlin

AZ et DB présentent leurs excuses au CD de ne pas avoir envoyé la candidature à temps. Le CD prend acte.



FRANCE CRICKET

17. Retour sur demande d'un prêt de la part de Midi CC (voir alinéa 4 ci-dessus)

Sur récapitulation de ce que le CD avait approuvé en début de réunion, PT donne son accord.

18. Jinnah Trophy 2017

AZ informe le CD que l'Ambassade du Pakistan vient de confirmer son engagement de parrainer le Jinnah Trophy pendant les 6 prochaines années. Le CD prend acte et félicite AZ.

AZ informe le CD que la fédération nationale de cricket du Pakistan (le Pakistan Cricket Board) a exprimé son intérêt à une collaboration avec FC et l'EDF senior. Le CD prend acte. À suivre (AZ).

13h45 : Arrivée de MR : Quorum passe à 8/13

19. Changement de cabinet comptable

LM confirme que ce transfert est bien en cours et que le premier lot de documents a déjà été transféré. Le CD prend acte. À suivre (LM).

20. Transfert des comptes bancaires à Charenton

PT informe le CD qu'il veut au moins attendre l'arrivée sur le compte de Saint Astier de la première tranche de la subvention ICC 2017 avant de penser à relocaliser ce compte à Charenton. Le CD approuve, à l'unanimité.
PT invite le CD de revenir sur sa décision antérieure de consolider tous les comptes à Charenton. Après débat le CD décide, à l'unanimité, que les transactions avec l'ICC restent à Saint Astier et que Charenton héberge le Livret A, les chèquiers et les cartes bancaires. Action de la part de LM, PT, MR

21. Règlement de championnats 2017

Fort de son implication dans la réécriture de ce règlement, PTow explique au CD les zones où il a proposé des modifications, notamment pour clarifier le passage d'année en année, conditions de relégation/promotion, dates clé. PT confirme qu'il a accepté la validité de ces modifications et détaille d'autres éléments, notamment ceux qui touchent les obligations des clubs (et les formulaires d'inscription). Le CD prend acte.

Après débat, le CD décide, à l'unanimité,

- que les clubs doivent payer à la FFBS leur affiliation et licences avant la première journée du calendrier. Tout club qui n'est pas conforme à cette date sera exclu des championnats.
- que les frais d'inscription aux championnats doivent être payés à FC avant le 31 mars.
- que la date limite des inscriptions soit fixée au 15 février 2017.
- que le règlement est approuvé à ce jour et, modifications faites, peut être publié le 23 janvier.

Action de la part de PT. Note post-réunion : Fait.

Le CD passe en revue les formulaires d'inscription aux championnats et les approuve avec une modification mineure sur les obligations au niveau des jeunes pour les clubs de D2 et D3.

PT informe le CD que les règlements pour la Coupe de France et le Jinnah Trophy sont encore finalisés.

Le CD confirme qu'ils doivent suivre le modèle de ceux des championnats avec, dans le cas de la Coupe de France, une mise à jour pour refléter les modifications quelconques dans les CC Playing Conditions. Action de la part de PT.

PB présente au CD un aperçu de la procédure édition 2017 pour le traitement de frais de terrain. Le CD prend acte.

Le CD décide, à l'unanimité, de fournir gratuitement aux clubs participants à une compétition 15U (un nombre à définir de kits junior qui leur sont nécessaires et que le budget de développement porte cette charge (ligne budgétaire « Aide aux sections jeunes »). Action de la part de PT.



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

22. Comptabilité 2016

PT fait projeter la dernière mouture des comptes de 2016, arrêtés après avoir pris en compte une poignée de transactions toujours en cours.

Le solde sur l'année, positif, sera autour de 66.761 €, plus le contenu de Livret A etc. qui monte à 75.000 €.

Il est à noter que cette somme ne prend pas en compte la valeur immobilisation (actifs corporels et durables).

PB déclare que ce résultat est signe d'une très bonne santé financière et en félicite PT, LM et MR. Applaudissements.

16h25 : Départ de BC : Quorum passe à 7/13

23. Budget 2017

MR présente au CD le nouveau format et contenu du budget, inspiré largement par DB. Le CD le trouve cohérent, compréhensible et efficace.

DB propose des modifications (exemple : que le poste de « Réunions » soit décliné plus finement sous CD, Bureau, relations internationales) qui sont approuvées par le CD. Action de la part de PT : Incorporer ces modifications.

Reste à faire : Finaliser et incorporer un tableau qui montre la progression à travers les 4 années de notre mandat l'accumulation des réserves suite aux soldes arrêtés chaque fin d'année. Action de la part de PT : incorporer dans le document « bilan de l'olympiade ».

DB note l'absence de la dépense déjà approuvée pour payer les services de Mme RIVE, dans une enveloppe de 5.000€ de dépenses en Communication.

Dans le poste EDF, DB note qu'il faut augmenter le budget de 72.000€ à 83.000€ pour prendre en compte les 11.000€ non-dépensés en 2016 pour la CDM UNSS. Ces 11.000€ ne furent pas dépensés en 2016 à cause du report du tournoi en 2017 ; mais les frais concernés tomberont toujours, en 2017.

DB et AZ notent que, si l'EDF senior est promue, il serait probablement nécessaire de puiser dans les réserves afin de se préparer à l'échéance suivante (WCL5, Qualification CM T20) même si l'ICC attribuait des subventions supplémentaires. Pour le moment le Budget validé ne reflète pas les conséquences d'une telle promotion. Le CD prend acte.

Après ces divers ajustements, le budget prévisionnel table sur un solde de 3.313 € sur l'année 2017 sans tenir compte ni de l'excédent de 2016 ni du Livret A.

De tout ceci, le CD approuve à l'unanimité.

17h10 : Départ de MS : Quorum passe à 6/13

24. Mutuelle des salariés

Il est toujours le cas que nos salariés déclinent l'offre d'une mutuelle choisie par FC, préférant rester inscrits auprès de leur propre mutuelle vu que les offres proposées couvriraient peu. C'est pourquoi PB propose au CD qu'il approuve un forfait de 500€ net par salarié, payable le 31 décembre, à partir de cette année 2017.

Il ne s'agit pas de prime ; uniquement pour respecter les obligations de FC en tant qu'employeur.

PT confirme que la proposition de Budget 2017 prend déjà compte de la somme appropriée.

Les intéressés (DB et LM) se disent prêts à accepter une telle offre. Le CD approuve, à l'unanimité.

25. Questions diverses

- La Ligue Hauts de France : PTow informe le CD que cette ligue (de 4 à 6 clubs) se prépare pour la saison 2017. Il attend un retour de la part du président de Lille CC sur le règlement approprié, vu leur décision



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

d'attendre au moins 2018 avant de penser à se présenter comme « Div4 ». Ils nous ont demandé un programme de formation : PB (arbitrage) et JV (scorage) sont impliqués. Le CD prend acte.

- Les Grillons de Lorient (56) : PTow informe le CD de son implication dans le dossier de création de ce nouveau club (joueurs majoritairement d'origine afghane). À un certain moment il était question de former une ligue régionale avec le récent club Nantes-Loire et le club en cours de formation à Rennes (encadré par le CD35 ; et exclusivement afghan). Finalement Les Grillons ont décidé de passer leur première année uniquement en matchs amicaux afin de mieux connaître leurs propres capacités en gestion. Le CD prend acte.
- Agent d'entretien : LM informe le CD que la dame a commencé son travail, le samedi. A première vue, elle fait un bon travail. Le CD prend acte.
- Les noms des clubs : AZ souhaite savoir quelles sont les possibilités pour empêcher que des clubs n'adoptent des noms indésirables. PTow rappelle que notre Règlement Intérieur pose des limitations, quoique, une fois le nom décliné dans les statuts du club et la déclaration faite en préfecture, il est trop tard pour que FC puisse faire prévaloir ces limitations. OD opine qu'il est toujours possible de faire en sorte qu'un tel club soit connu par un surnom ou par ses initiales (BCCP, par exemple). DB propose comme solution que les noms des équipes engagées en compétition officielle ne soient pas discriminatoires donc à modifier pour certains clubs. AZ reconnaît ces éclaircissements.

17h35: Fin de séance.

Prochaine réunion : samedi 4 mars 2017 à 10h00 au Stade Charlety, avant l'AG.

Publié le 31 janvier 2017 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com
N° SIRET : 500964 119 00027

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur
04 mars 2017 Au siège du PUC, Stade Charlety, Paris 75013

Début de séance programmé : 10h00

Quorum atteint (5/13) à 10h06

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Sharkey JAYAWARDENE, vice-président (SJ); Olivier DUBAUT (OD) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow) ; James VAJOU MOUNIEN (JV).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, gestionnaire administrative (LM) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Arrivé en cours de séance :

10h15 : Miriam ROMERO (MR) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Balaji CADIRVELOU (BC), vice-président ; Deva AMIRDALINGAM (DA) (le quorum passe à 9/13).

10h20 : Asif ZAHIR (AZ) et Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier (le quorum passe à 11/13).

10h28 : Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente (le quorum passe à 12/13).

Absent non-excuse: Joseph OLIBER (JO).

Quorum atteint (5/13) à 10h06 donc le Comité Directeur peut valablement délibérer. Le quorum passe à 12/13 à partir de 10h28

2. Quelques chiffres sur les réunions du CD pendant le mandat qui se termine

PTow informe le CD qu'il s'agit de la 29^{ème} réunion et dernière du CD de ce mandat (la 30^{ème} si l'on compte la réunion exceptionnelle avec l'ICC).

Force est de constater que la participation des élus n'a pas été extraordinaire : un tiers des sièges est resté vide, ce qui a occasionné l'abandon de 2 réunions pour faute de quorum et la démission obligée de 2 élus pour trop d'absences non-excuses (sortie frôlée par encore deux autres élus !).

Il est à espérer que la prochaine équipe sera beaucoup plus assidue pour assister aux réunions du Comité Directeur.

3. CR du Bureau du 15 février 2017

PTow rappelle au CD que le Bureau avait été convenablement convoqué pour traiter, par téléconférence, les vœux et interpellations soumis en amont de l'AG du 4 mars ainsi que les candidatures pour le prochain CD.

Nous n'avons pas reçu des vœux ou interpellations.

Le Bureau n'a pas trouvé d'empêchement dans les 18 candidatures reçues, qui sont correctement formulées et proviennent des licenciés 2017. Tous les noms ont été publiés aux clubs et mis sur le site le 17 février.

Le CD approuve, à l'unanimité, le CR de cette réunion.

4. Suivi de deux dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 21 janvier 2017

a. Réunion avec la Mairie de Paris sur plusieurs aspects des terrains à Bagatelle et Vincennes : OD confirme que la réunion a eu lieu avec des conclusions assez favorables, comme suit :

- Les organisateurs du Jumping ont été rappelés de leurs responsabilités ; reste à voir comment ils réagiront.
- Nous avons l'accord de principe de la Mairie pour la création d'un 3^{ème} pitch. L'équipe technique qui s'occuperait de la préparation du soubassement est consciente de l'intérêt de disponibilité pour la saison



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

2017.

- OD confirme à PB que la demande d'enlever les poteaux de rugby est bien enregistrée.
- b. Équipe de France féminine : DB informe le CD que FC (DB, AZ, PB, PTow) a rencontré l'encadrement de l'EDF féminine, le 11 février dernier. Nous attendions toujours leurs propres bilans de l'année 2016 (auto-évaluation) et le projet de programme 2017. L'encadrement de l'EDF n'accepte pas les procédures, obligations, et réglementations ministérielles quant à la gestion d'une EDF et le fonctionnement associatif. La réunion a permis de rappeler à l'encadrement ce que FC attend d'eux.

De tout ceci le CD prend acte ; et approuve, à l'unanimité, le CR du CD du 21 janvier 2017.

5. Préparation de l'AG

- Voix arrêtées vendredi 3 mars à 17h00 : 77. Donc un quorum à 39.
- Les clubs de Midi et Chantilly ne sont pas encore affiliés 2017.
- Présidents licenciés vendredi 3 mars à 17h00 : Le CD apprend que les présidents de Bordeaux-Giscours et de Lille Dynamo ne sont pas encore licenciés 2017 donc ils n'auront pas le droit de voter et leurs mandats/procurations éventuels ne seront pas admis lors de l'émargement.
- Le CD passe en revue une dernière fois la comptabilité 2016 ; approuve à l'unanimité les diapos qui démontrent les recettes et dépenses des 4 années du mandat ; et ne trouve rien à modifier.
- Le CD passe en revue le Budget Prévisionnel 2017 et valide à l'unanimité la proposition de DB de prendre en compte les 7.700 € que nous n'aurons pas à dépenser sur les vêtements de l'équipe UNSS pour Mumbai grâce à la participation d'Adidas ; ce qui aura pour effet d'augmenter le solde provisoire à 11.013,16 €.
- PT est chargé d'expliquer cette modification aux clubs ; et le CD autorise JV à modifier les diapos de l'AG.
- Le CD approuve à l'unanimité le chiffrage de la trésorerie disponible à la fin de chaque année du mandat et confirme que celle-ci soit appelée « Réserves ».
- Bulletins de vote : PTow expose au CD les formulaires et procédures pour l'approbation des comptes 2016 et Budget 2017 ; l'élection du CD (1^e et 2^{ème} tours) ; l'élection du nouveau président. Le CD approuvé à l'unanimité.
- Le CD approuve à l'unanimité les propositions de PB pour l'attribution des 2 prix de Bénévole de l'Année (Maëlle Cargouët et Philippe Dethoor); et prend acte des noms des 2 arbitres primés par l'AFCAM (Allison Rocher et Rehan Mohammad).
- Diapos : séquence et contenu approuvés à l'unanimité.
- Nomination des scrutateurs : LM et ST sont proposés et approuvés à l'unanimité.

6. Prochaine réunion

Débat infructueux sur la possibilité de rester sur le weekend du 17-18 mars prochain. Décision approuvée à l'unanimité: Poser la question au nouveau CD dans la foulée de l'AG.

10h55: Fin de séance.

Publié par le secrétaire-général sortant avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 25 mars 2017

Début de séance programmé : 10h00

Quorum (5/13) atteint à 10h05

1. Émargement

Présents à 10h05, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Maëlle Cargouët (MC) ; Keerthy NAIR-COSTE (KN-C) ; Philippe Dethoor (PD) ; Peter TOWNSEND (PTow) ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Balaji CADIRVELOU (BC).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, gestionnaire administrative (LM) ; Sindhikumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Ayant annoncé une arrivée tardive : Miriam Romero (MR) ; Vincent Luxman (VL).

Arrivées/départs en cours de séance :

10h20 : Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) : membres présents 9/13.

10h25 : Vincent Luxman (VL) : membres présents 10/13.

10h40 : Olivier DUBAUT (OD) : membres présents 11/13.

10h45 : Asif ZAHIR (AZ) : membres présents 12/13.

14h30 : Départ de Balaji CADIRVELOU (BC) : membres présents 11/13.

15h28 : Miriam ROMERO (MR) : membres présents 12/13.

Quorum atteint à 10h05 donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Hommage à Sharkey JAYAWARDENE

PTow propose que le CD acte son appréciation des contributions de Sharkey Jayawardene à France Cricket depuis plus de vingt ans et regrette qu'il ait été obligé de retirer sa candidature aux élections récentes.

Le CD approuve, à l'unanimité.

3. Modification de l'OJ de ce jour

DB propose que l'OJ soit légèrement modifié afin de traiter les élections au Bureau après avoir abordé les dossiers de l'ICC et le Plan de Développement. Le CD approuve à l'unanimité.

4. Suivi de dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 21 janvier 2017

a. **Incident lors du match Grigny-Essonne.** PB informe le CD que la FFBS attend des nouvelles de l'avancement de la plainte devant la justice. A suivre (PTow).

b. **Prêt à la Ligue IDF** (tapis à Bagatelle et à Vincennes). PB et LM informe le CD que l'avenant à la convention a été signé ; mais on attend toujours confirmation des sommes dues en 2017. Action de la part de OD.

c. **Équipementiers: État des lieux.** DB informe le CD qu'il est peu probable que nous signions contrat avec Gray-Nicolls à cause du coût trop élevé (380€ par joueur) et de trop de contraintes dans la proposition de contrat. Le dossier de l'entreprise Capland n'a pas avancé car le tarif maillot est trop élevé. AZ a négocié un tarif par joueur à 100€, la discussion est bien avancée. PD informe le CD qu'il est en contact avec



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

Décathlon (Inde) pour leur marque FLX et propose d'en parler avec DB. A suivre (DB et PD).

10h20 : Arrivée de PT. Membres présents 9/13.

d. **Partenariats 2017 : État des lieux.** PB confirme que les contacts avec Moneygram se poursuivent ; et que Kuwait Airways serait toujours disposée à soutenir la Coupe de France senior masculine. PB a pris contact avec Lycamobile. A suivre (PB).

10h25 : Arrivée de VL. Membres présents 10/13.

e. **Matches 2017 entre clubs affiliés et non-affiliés.** Interrogé par PTow, PT confirme que la CSNC propose de rappeler aux clubs (hors ACCSO) de la procédure à suivre. Le CD approuve. Note post-réunion : email envoyé le 29 mars.

f. **Dossier prêt au club de Dreux (aménagement du terrain).** PT confirme que la convention est signée et que la demande de la première tranche est attendue. A suivre (AZ).

g. **Relégation de FGK et Eelavar.** PB informe le CD sur les informations reçues de la FFBS (sur l'administration interne à la FFBS) à la suite de notre décision de reléguer FGK et Eelavar. En effet la FFBS plaide pour que cette décision soit revue. Le CD accepte d'entendre des commentaires de la part de VL en tant que président d'Eelavar. Le CD décide (par 9 voix pour ; 0 contre ; et 1 abstention, VL ne pouvant pas prendre au vote de par son implication) d'annuler la décision antérieure et charge PT d'en informer les clubs. Action de la part de PT.

De tout ceci le CD prend acte ; et confirme à nouveau l'approbation du CR du CD du 21 janvier 2017.

5. Revue du CR de la réunion du CD du 4 mars 2017

MC prend la parole pour dire que, ayant lu ce CR et les précédents en tant qu'actrice externe et ayant discuté avec l'encadrement de l'EDF féminin, elle trouve leur ton et contenu plutôt dur sur l'entretien avec l'encadrement de l'EDF féminin. DB expose quelques détails justifiants ces écrits sur la réunion avec l'encadrement du 11 février dernier. Le CD approuve que cet échange soit enregistré ; et approuve, à l'unanimité, le CR de cette réunion.

10h40 : Arrivée de OD. Membres présents 11/13

10h45 : Arrivée de AZ. Membres présents 12/13.

6. Revue de l'AG du 4 mars 2017

a. Compte Rendu provisoire, publié le 15 mars

Vu les remarques du président de la FFBS à notre AG sur l'importance du cricket dans la perspective fédérale, OD plaide pour que la Convention FFBS-FC (qui expire le 31 mars 2017) soit renégociée, afin de :

- augmenter le quote-part (cotisation et licences) reversé à FC;
- faire modifier le CDO pour réincorporer un élément pour nos EDFs ainsi que pour une part du salaire de DB ;
- augmenter la présence du cricket (nombre de sièges) dans le CD fédéral ; et
- faire en sorte que le cricket soit représenté – de droit – dans les réunions des Ligues fédérales.

Le CD approuve ces grandes lignes et charge PB d'ouvrir des discussions avec M. Seminet, vers l'écriture d'un avenant. Action de la part de PB.

Le CD approuve, à l'unanimité, le CR de l'Assemblée Générale du 4 mars 2017.

PTow revient sur la plainte portée par le président de FGK lors du débat sur le Code de Conduite et pose la question de si l'incident fut mentionné sur la Feuille de Match. Le CD prend acte et charge PT d'enquêter.



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

Action de la part de PT.

b. L'AG en tant qu'événement

Dans l'ensemble, le CD trouve que l'AG s'est très bien passée - quoique regrettable que la Labellisation ait été oubliée - et félicite les principaux acteurs. Applaudissements.

Les points suivants sont à retenir pour les AG à venir :

- Il faut quelqu'un en permanence à l'entrée afin d'enregistrer et compter les arrivants tardifs (quelques-uns) et les partants anticipés (aucun !)
- Il serait utile de séparer les personnes votants et celles non-votants (afin d'améliorer le contact avec les personnes les plus influentes) ; et de mettre les noms des présidents de clubs votants sur les chaises.
- Un micro est essentiel dans une telle salle
- Prévoir une urne pour les élections
- Pendant le temps mort durant les votes à bulletin secret, faut penser à projeter des vidéos.

7. ICC Scorecard

DB revient sur la diapositive projetée lors de l'AG afin de s'assurer que toute l'équipe nouvelle se soit saisie des points clés : les champs d'action prônés (et primés) par l'ICC ; les critères ; notre position vis-à-vis des autres pays ; nos priorités. Message reçu 5 sur 5.

8. ICC Census 2016

PB et DB expliquent le processus établi par l'ICC avec date limite de saisie des données du 10 avril, suite à laquelle la base de données sera verrouillée.

A part les championnats FC et ACCSO de l'année 2016, il faudra éplucher les calendriers des clubs à travers la France et répertorier les activités périscolaires, les indoors, les tournois Street, etc., afin d'alimenter les diverses catégories. A cette fin le CD approuve l'offre de la part de VL de récolter les données justifiables sur les multiples tournois et autres événements en région Ile de France qui seraient à même d'alimenter la catégorie « Modified Playing ».

Le CD s'accorde sur un comité de pilotage : PB, PT, JV, DB. Ce dernier est chargé de préparer un formulaire à l'intention des clubs. Action de la part de DB. Note post-réunion : email envoyé aux responsables de région le 5 avril.

Pour sa part PTow mentionne le fait que l'ICC se montre très soucieux de l'intégrité des données enregistrées et se donne le droit d'un audit renforcé dans les pays. Obligation de notre part de signer une attestation sur l'honneur (témoignage notarial).

Le CD prend acte. Action de la part des personnes chargées de récolter les diverses données.

9. Plan de Développement

DB présente un tour d'horizon du Plan de Développement tel qu'issu du dernier CD et mis à jour, qu'il propose de distribuer aux membres du CD (fait le 1 avril) et mettre sur le site.

Le CD constate comme leitmotiv l'insistance récurrente sur les interactions avec la structure FFBS via les Ligues et les Comités Départementaux.

VL, exposé pour la première fois au détail de ce Plan, demande à savoir où sont les Feuilles de Route qui dépendent d'un tel plan ? DB indique que le PND donne les axes et que le budget alloué donne un guide pour que chaque commission/comité de pilotage fasse sa feuille de route. D'où l'importance d'un travail collaboratif et d'un suivi régulier. Le CD prend acte.

10. Propositions de refonte des Commissions

Suite à des consultations avec PB et PTow, DB propose que les commissions soient remaniées afin d'améliorer leur fonctionnement et d'être en cohérence avec le PND. Il commente des diapositives préparées à cet effet.



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

- **Commission Formation** : Toujours focalisée sur la formation d'entraîneurs, arbitres et scoreurs ; mais avec Rôle et Missions modifiés pour être cohérents avec le pôle fédéral de formation. Pas de débat : le CD prend acte.
- **Suppression des commissions existantes jeunes et féminine** et les remplacer par un **Comité de Pilotage du Développement de la Pratique**, pour définir et exécuter/faire exécuter un plan d'action visant une offre à tous en dehors et au-delà des compétitions officielles. Soit une offre pour les jeunes ; pour les femmes (hors compétitions/EDF) ; dans le domaine loisir ; dans le monde corporatif ; comme outil d'intégration (sociétale) ; structuration.
 Cette proposition fut vivement débattue. Quelques membres voyaient des avantages de cohérence et de convergence, notamment dans le contexte d'un Plan de Développement « top down ». Dans les régions, sur le terrain, il est évident que les programmes/tâches sont combinés.
 D'autres voyaient raisons de garder des focus séparés tels que dans les actuelles commissions distinctes.
 Voir plus loin pour le résultat d'un vote sur cette proposition de restructuration.
- **Transformer l'actuelle Commission de Communication, Événementiel et Marketing en Comité de Pilotage**, sans président (comme aujourd'hui, là où DB est référent et JV & PTow membres). DB avance des raisons pour des failles passées (manque de compétences, tâches chronophages). PTow profite de l'occasion pour informer le CD des conclusions d'une réunion la veille entre PB/DB/PTow et Mme Bridget RIVE (ex-responsable média ICC Dubaï).

DB s'engage à distribuer copie des diapositives au CD. Fait le 28 mars.

13h00-13h50 : Pause déjeuner.

11. Élection d'un Bureau 2017-2021

PTow informe le CD que Miriam Romero lui a confirmé qu'elle ne prétend pas à un poste au Bureau. Le CD prend acte.

Le CD, toujours à 12, procède à l'élection par bulletin secret les 5 membres du Bureau prévus par la modification approuvée par l'AG 2016 à l'alinéa 4(iii) du Règlement Intérieur.

LM et ST sont nommés scrutateurs.

- **Vice-président(e)** : OD se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 11 pour ; 1 contre. Élection de OD validée.
- **Trésorier-Général** : PT se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 11 pour ; 0 contre ; 1 abstention. Élection de PT validée.
- **Trésorier-Général Adjoint** : JV se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 12 pour. Élection de JV validée.
- **Secrétaire-Général** : PTow se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 12 pour. Élection de PTow validée.
- **Secrétaire-Général Adjoint** : KNC se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 10 pour ; 1 contre ; 1 abstention. Élection de KNC validée.

Applaudissements. Action de la part de PTow : Informer la FFBS et l'ICC et déclarer en préfecture.

12. Vote sur refonte de Commissions

Sur proposition de PB, le CD, toujours à 12, décide (par 9 pour ; 2 contre ; et 1 abstention) de procéder à voter chaque proposition de refonte par bulletin secret.

- Comité Pilotage du Développement de la Pratique, sous le contrôle direct du Bureau : 8 pour ; 3 contre ; 1 abstention. Refonte approuvée.
- Comité Pilotage Communication Événementiel et Marketing, sans président et sous le contrôle direct du Bureau : 8 pour ; 4 contre. Refonte approuvée.

Action de la part de PTow : Préparer les modifications pertinentes au Règlement Intérieur vers approbation par



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

le CD, la FFBS et les AG 2018 de FC et de la FFBS.

14h30 : Départ de BC. Membres présents 11/13.

13. Élection de président(e)s de Commissions 2017-2021

PTow informe le CD que Miriam Romero lui a confirmé sa candidature à la présidence de la Commission Financière. Le CD prend acte.

Le CD, toujours à 12, procède à l'élection par bulletin secret des président(e)s des commissions reconduites.

- **Commission Sportive** : PT se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 9 pour ; 1 contre ; 1 nul. Élection de PT validée.
- **Commission Nationale de Formation** : JV se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 11 pour. Élection de JV validée.
- **Commission Financière** : MR se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 11 pour. Élection de MR validée.
- **Commission Sélection Équipes de France** : AZ se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 11 pour. Élection de AZ validée.

Applaudissements.

14. Nomination de membres des Comités de Pilotage

- **Développement de Pratique** :
 - Jeunes : VL
 - Féminine : MC
 - Loisir : VL
 - Intégration : VL
 - Structuration : KNC
 - Corporatif : PD.
- **Communication, Événementiel et Marketing** : PD.

15. Calendrier de réunions 2017

PB et PTow rappelle au CD que désormais le Bureau sera plus proactif. Par conséquent le CD sera convoqué moins souvent que pendant le dernier mandat.

Le CD prend acte et décide à l'unanimité de se réunir le 1 juillet et le 25 novembre, réunions précédées par réunion du Bureau le matin.

PTow est chargé de proposer au Bureau un calendrier de ses propres réunions. Action de la part de PTow.

15h28 : Arrivée de MR. Membres présents 12/13.

16. Points sur les championnats 2017

PT prend la parole pour mener le débat sur les diverses compétitions, comme suit :

- **Coupe de France senior** : PT a terminé son travail de transformer le règlement championnats 2017 en règlement CDF. Les principales modifications sont :
 - 50 séries au lieu de 20, règles ICC ODI, Powerplay, 2 balles blanches.
 - Élimination d'obligations (21U, etc.), de promotion/relégation ; etc.
 - Clarification de traitement d'arrivées tardives de la part des arbitres.

Le CD prend acte et, sans lecture du texte, donne feu vert à publication.

- **Division 2** : Le CD approuve la proposition qu'en 2018 cette Division sera composée de 12 équipes au lieu des 13 de 2017. Aussi fin-2017 3 équipes seront reléguées vers D3 et 2 équipes monteront de D3 en D2.

- **CDF 21U** : PT informe le CD des 16 inscriptions, 2 poules de 8, avec les top 4 de chaque allant en phase



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

knock-out. MR fait le tirage au sort suivant :

Groupe A : CCSB95 ; USCA ; Colombes ; Nallur Stains ; Dreux ; Aulnay ; Paris Zalmi ; PCC ;

Groupe B : Grigny ; PUC ; Creil ; Villiers-le-Bel ; FGK ; BCCP ; Balbiniens ; Eelavar.

17. Questions diverses

- **Coupe de Monde Scolaire** : DB confirme que les organisateurs ont été obligés, à cause de manque de préparation de la part de plusieurs pays, et avec très peu de préavis, de reporter ce tournoi en novembre 2017. Ce report nous permet d'avoir un temps de préparation plus important en termes de match et donc de volume de jeu mais la décision risque de nous priver des joueurs nés en 1999.

- **Tournoi Louans (LFPCCMR)** : PTow rappelle au CD que les organisateurs de ce tournoi ont « copieusement » diffusé leur plainte contre le comportement de l'une des équipes finalistes. Il est question principalement de la juridiction de FC sur un tournoi que FC n'a pas homologué. Facteurs aggravants : la présence de 2 équipes non-affiliées ; plus la plupart des membres des 2 équipes de LFPCCMR étant non-licenciés.

MS, en tant que membre de LFPCCMR, informe le CD qu'un dossier fut présenté à FC fin-décembre (en effet lors de l'absence de LM en arrêt maladie). Le CD soutient la proposition de PTow qu'un club ne doit pas présumer que silence vaut approbation et que l'Article 59 des Règlements Généraux fédéraux prime sur ce tournoi.

Le CD charge PTow d'enquêter sur le dossier de fin-décembre et de faire la suite selon les circonstances.

Note post-réunion : le dossier présenté demanda à FC un coup de publicité/promotion ; la question de homologation ne fut pas abordée. PTow a ainsi écrit au club et le CD91 que FC n'a pas de juridiction sur ce tournoi et que c'est à la FFBS de prendre les décisions nécessaires vu la présence d'équipes non-affiliées et de joueurs non-licenciés dans les équipes de FPCCMR.

- **Nouvelle édition des Lois MCC qui entreront en vigueur en octobre 2017** : PTow donne lecture à des modifications clé menant à des cartons jaunes et rouges qui méritent à elles seules une mise à jour de la traduction des Lois en français. PTow s'est proposé chef de projet et à cet effet il est déjà en contact avec le MCC afin de profiter d'accès anticipé aux conseils que le MCC pense préparer pour les arbitres. Le CD prend acte et approuve.

Le CD passe à un débat plus général sur la qualification de nos propres arbitres et constate que l'introduction des nouvelles sanctions doit être très bien préparée. Action en temps voulu de la part de la Commission Nationale de Formation.

- **Championnat CD91-Essonne** : PTow informe le CD que le CD91 a posé des questions sur l'aspect disciplinaire de l'édition 2017. En effet ce championnat n'a pas été homologué par FC depuis sa création fin-2012 ; donc l'homologation doit être renouvelée si le CD91 veut que le championnat tombe sous la juridiction de FC. A propos PTow informe le CD du fait que le comité organisateur a décidé d'introduire une sanction d'expulsion du terrain dans le cas de menaces/agression contre un arbitre. Le CD confirme que cette sanction n'est pas acceptable et charge PTow d'informer le CD91 que l'homologation 2017 dépend du retrait de cette sanction et du renvoi de copie du règlement complet à FC . Note post-réunion : Fait.

- **Ligue Bretagne**: PB et DB informent le CD des points forts de leur visite, la veille, à Rennes pour rencontrer le président de la Ligue. Le nouveau club de Rennes, formés autour de réfugiés afghans, compte déjà 80 membres et il est en train de faire transformer un ancien terrain de baseball. Le nouveau club de Lorient avance, lui aussi. Et il y a de l'activité à Angers et à St Malo. Le tout est prometteur vers une ligue D4 régionale. Le CD prend acte.



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

- **Vers un annuaire FC ?** OD pose la question de la publication d'un annuaire (papier et/ou dématérialisé). Le CD trouve la proposition intéressante et charge le Comité Pilotage Communication d'y réfléchir.
- **Comptabilité :** LM informe le CD qu'elle a commencé à travailler sur le logiciel BasiCompta et le trouve pas mal pour l'utilisation prévue. En particulier elle signale qu'elle a travaillé avec DB sur la mise à jour du fichier « Suivi Dépenses ». Conçu par DB, ce fichier à toute présentation de chiffres lors des réunions FC. Le CD prend acte.

18. Prochaine réunion

Samedi le 1 juillet 2017 au siège à partir de 13h00 (précédée par une réunion du Bureau).

Tous les sujets ayant été traités, la séance se clôture à 16h22.

Publié par le secrétaire-général avec l'approbation du Président Prebagarane BALANE



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com
N° SIRET : 500964 119 00027

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 24 juin 2017

Début de séance programmé : 13h15

Quorum (7/13) atteint à 13h40

1. Émargement

Présents à 13h40, avec droit de vote: James VAJOU MOUNIEN, trésorier-adjoint (JV) ; Peter TOWNSEND, secrétaire-général (PTow) ; Keerthy NAIR-COSTE, secrétaire-général adjoint (KN-C) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Maëlle Cargouët (MC) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; Vincent Luxman (VL).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, gestionnaire administrative (LM) ;

Excusés : Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Prethevechand THIYAGARAJAN, trésorier (PT) ; Miriam Romero (MR) ; Philippe Dethoor (PD) ; Asif ZAHIR (AZ) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE, Agent de Développement (ST).

Arrivé en cours de séance : 14h45 : Olivier DUBAUT (OD) : membres présents 8/13.

Quorum atteint à 13h40 donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Président de séance= JV en attendant l'arrivée d'OD

3. **Approbation du CR de la réunion du Bureau+CSNC du 20 avril 2017** : Approuvé à l'unanimité.

4. **Approbation du CR de la réunion du Bureau du 19 mai 2017** : Approuvé à l'unanimité.

5. **Suivi de dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 25 mars 2017** : Néant

6. **Approbation du CR de la réunion du CD du 25 mars 2017** : Approuvé à l'unanimité.

7. Plan de Développement

a. DB présente au CD les points forts de la dernière mouture du document (des commentaires sont attendus de la part du DTN). Le CD approuve à l'unanimité la proposition que les documents clé soient envoyés aux clubs (pour encourager leur implication dans les programmes) et téléchargés au site.

b. **Maillage du territoire** : Exposition par DB des zones à couvrir ; nécessité de chercher des emplois civiques.

c. **Offre de pratique** : Déclinaison par DB en loisir, en entreprise et comme outil d'intégration.

d. **Intégration** : Conseils de la part de DB sur la chasse aux fonds disponibles et de surfer sur la tendance actuelle de solidarité, activité en QPV.

e. **Suivi et tableau de Bord** : Exposition par DB. Ces documents seront renvoyés aux clubs

f. **Reporting** : L'obligation imposée aux Commissions de fournir des rapports trimestriels est pour la plupart remplacée par une nouvelle obligation : de compléter le Tableau de Bord mensuellement.

De tout ceci le CD prend acte et félicite DB sur son travail.

14h45 : Arrivée d'OD: quorum passe à 8/13. OD prend la présidence de séance.

Expertise sur les terrains de cricket : Le CD approuve à l'unanimité la proposition que, vu le nombre de demandes récentes pour expertise/information sur la création/entretien de terrains, l'heure est venue de recréer un focus indépendamment de la CSNC. PTow, ayant déjà accès aux instances anglaises et à l'expert reconnu du club de Damazan, se propose comme support technique ; il sollicite BC comme chef de projet. Ce dernier accepte ; le CD le remercie et approuve à l'unanimité. Action de la part de BC et PTow : Démarrer le



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

projet.

Responsable du dossier Pratique Loisir : DB rappelle au CD que ce dossier n'a pas encore été attribué à un élu. Il propose que MS serait un très bon candidat. L'intéressé se disant prêt à prendre cette responsabilité, le CD le remercie et approuve à l'unanimité. Action de la part de MS : Consulter avec DB sur le détail de ce dossier.

8. Stratégie de communication (prestation de Mme Bridget Rive)

Vu l'absence de PB, dossier reporté. Le CD sera informé via les CR du Bureau. Le CD prend acte.

9. CD93

KN-C informe le CD que seul 3 des clubs du 93 semblent penser à assister à cette AG, où il sera question d'élire un CD de 10 personnes. Les autres clubs ne montrent pas de signe de vie. Le CD prend acte. À suivre (KN-C).

10. Vers un emploi aidé à FC

DB et KN-C informe le CD sur ce dossier naissant. Une telle personne serait subventionnée à hauteur de €18.000/an. Coût à FC : €6.000/an. Le CD prend acte. À suivre (KN-C/DB).

11. Dossier scolaire

DB propose que ce dossier soit traité principalement par le Bureau. Le CD approuve à l'unanimité.

12. Point sur l'ICC

a. Retour sur la nouvelle structuration : Vu l'absence de PB et PT, dossier reporté. Le CD sera informé via les CR du Bureau. Le CD prend acte.

b. Tendance ICC sur l'intégration du cricket aux JO : Vu l'absence de PB et PT, dossier reporté. Le CD sera informé via les CR du Bureau. Le CD prend acte.

c. PTow rappelle au CD que l'Irlande et l'Afghanistan viennent d'être promus Pays-Test. Le CD prend acte, avec plaisir.

13. Les EDF

a. Senior : Grosse déception, le tournoi aux Pays-Bas qui a mal débuté avec une lourde défaite en premier match (batter sur une piste humide n'est jamais facile). Faut dire que ça fait 6 ans depuis que nous n'avons joué un match de 50 séries ; mais sur le fond on n'était pas à la hauteur.

Sur la question de maintien en Division 1, il faut attendre ce qui se passera en WCL4/5.

On attend voir le bilan financier.

b. Femmes : 14 joueurs ont été nommées ; annonce formelle la semaine prochaine. Il faut désormais penser à pré-annoncer à l'ICC.

c. Juniors : Pour le tournoi U19/20 à Dreux mois d'août, Guernesey s'est retiré ; les Pays-Bas confirmés. DB est en train de solliciter la Belgique.

De tout ceci le CD prend acte.

14. Comptabilité

a. Cabinet comptable : Dans l'absence de PT et de MR, LM confirme que les rapports avec le nouveau cabinet sont les bons. Sur les aspects sociaux (bulletins de paie, etc.) tout marche très bien.

b. BasiCompta : LM présente un aperçu de l'état des lieux. Le CD prend acte.

c. Remboursement des frais : En tant que membre de la Commission Financière, PTow informe le CD qu'il est temps pour que tout le monde adopte une attitude bien plus sérieuse au sujet des finances de l'association. Il rappelle aux membres du CD qu'ils viennent de recevoir des consignes sur les remboursements qui, pour faire bref, disent : pas de facture/détails, pas de remboursement. PTow demande aux membres présents s'ils ont bien conscience de ce que cela veut dire. Le CD confirme et prend acte.

15. Les Lois – Version 10/2017

PTow rappelle au CD les grandes lignes du papier qu'il a publié au CD le 4 juin dernier, notamment la question



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

de si notre environnement (qualité des arbitres ; esprit des clubs et leur opinion des arbitres) serait propice à l'introduction des nouvelles sanctions. En tout cas il faut penser à réduire tous les arbitres, sans exception et sur toutes les maintes modifications ; et d'apporter des modifications appropriées à notre Code de Conduite pour débat à l'AG de 2018.

PTow constate que le volume et qualité des remarques/questions sont plutôt décevants, signe possible de faute de préparation. Le CD approuve la proposition que le Bureau prenne le relai. Afin de préparer cette démarche, PTow demande au CD de lui donner des indications - sans engagement - sur leur attitude envers l'introduction des nouvelles sanctions de la nouvelle Loi 42 :

- pour une mise en œuvre de la totalité des sanctions (y compris les cartons rouges) : personne ne peut l'envisager.

- pour une mise en œuvre totale à part les cartons rouges : pas de contestation.

Le CD prend acte du fait qu'il pourrait être convoqué à ce sujet courant septembre.

16. Formation

a. Certificats HdF : PTow informe le CD qu'il a été sollicité par les organisateurs de la D4-HdF pour savoir où on est avec les certificats pour ceux qui ont assisté aux formations arbitres/scoreurs là-bas. JV s'engage à fournir des attestations. Action de la part de JV.

b. Âge minimum d'un arbitre-cricket : DB informe le CD qu'il est 18 ans pour arbitrer des matchs adultes ; autrement 16 ans. Le CD prend acte.

c. Calendrier des prochaines séances : DB confirme que les dates restent à fixer. Quant aux lieux de formation, DC réitère qu'il est préférable que les comités départementaux s'impliquent, pour des séances locales. Selon DB, l'enjeu majeur reste la formation d'entraîneurs.

d. DB informe le CD que MR se présente comme candidate-stagiaire pour le DEJEPS-BSC au CREPS de Montpellier. Note post-réunion : Candidature retenue. *Félicitations !*

17. Certificats médicaux – validité de 3 ans

DB et PTow informe le CD que la FFBS vient de publier aux clubs le détail de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation. Le CD prend acte.

18. Questions diverses

a. Demande de l'AS Cricket Creil de prêt-achat tapis : Le CD approuve à l'unanimité la décision du Bureau d'étudier une convention entre FC et le club.

b. Demande du BCCP de se retirer de la D2 : Le CD approuve à l'unanimité la décision du Bureau.

c. Communications avec les clubs : Le CD confirme à l'unanimité que le moyen standard de communication avec les clubs reste le courriel, adressé au président de club.

d. Siège FC : Le CD approuve à l'unanimité la proposition du Bureau pour un réaménagement du siège afin de le rendre plus visiblement comme lieu dédié au cricket. Et que les cartons et autres objets encombrants des sous-locataires soient moins en évidence. Action de la part de LM sur les conseils de DB.

19. Prochaine réunion :

Samedi le 25 novembre au siège à partir de 13h00 (précédée par une réunion du Bureau). Sauf si la mise en œuvre des Lois-2017 exige une réunion avancée.

Tous les sujets ayant été traités ou reportés, la séance se clôture à 16h35.

Publié par le secrétaire-général



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

**Compte rendu de la réunion Extraordinaire du Comité Directeur
31 août 2017**

Début de séance programmé : 18h30

Quorum (7/13) atteint à 18h45

1. Émargement

Présents à 18h30 avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Prethevechand THIYAGARAJAN, trésorier (PT) ; Asif ZAHIR (AZ) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; Vincent LUXMAN (VL).

Olivier DUBAUT Vice-président (OD).

Présents, sans droit de vote: Sendhilkumar TAMBIDOURE, Agent de Développement (ST).

Excusés: Peter TOWNSEND(PT); Miriam ROMERO (MR); Maëlle CARGOUËT (MC) ; Philippe DETHOOR; James VAJOU MOUNIEN; Keerthy NAIR-COSTE

Quorum atteint à 18h45 donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Président de séance = PB

3. Revue et validation des phases finales des championnats de 2017

a. Cas Villers le Bel CC :

Le Match en question a eu lieu le 11 juin 2017, Grigny 21U Vs Villers le bel 21U

Après un débat, le CD approuve à l'unanimité à réattribuer 2 points à Villiers le Bel et annule les 200 euros d'amende. Ce qui modifie le classement pour la phase finale de Div3:

1. Colombes CC
2. Mante la jolie CC
3. Villers le bel CC
4. Thoiry CC
5. Sarcelles CC

b. Cas Eelavar CC concernant CDF.

Le match en question prévu pour le 6 août 2017 (Eelavar CC Vs Creil CC). Le club Eelavar CC retire son appel et le CD approuve à l'unanimité d'attribuer une amende de 200 euros à Eelavar CC avec sursis.

c. Cas L'Essonne CC



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

Match concerné du 13 Aout 2017. Le CD approuve à l'unanimité d'attribuer une amende de 200 euros avec sursis à Essonne CC.

d. Cas Boulogne CC :

Le CD approuve à l'unanimité d'attribuer une amende de 225 euros avec sursis à Boulogne CC.

e. Cas Nallur Stains

Le CD approuve à l'unanimité d'attribuer une amende de 200 euros avec sursis à Nallur Stains pour le match Dreux Stains du 15 juillet 2017.

Mais le CD approuve à l'unanimité d'annuler l'amende de 400 euros étant donné que le forfait a été envoyé dans les temps (Creil CC Vs Stains CC) les matchs aller et retour avaient été programmés pour le 23 Juillet 2017.

f. Cas Lisses CC :

Suite au forfait général de BCCP, sur appel de Lisses CC, 2 points st attribués à Lisses, à l'unanimité des votants, Balaji CADIRVELOU ne prenant pas part au vote. Donc le classement change le club Lisses CC monte à la 11^{ème} place au lieu de 12^{ème}.

g. Cas Paris Zalmi CC :

Suite aux vérifications le joueur Tanveer (103084), n'a pas joué 4 matchs comme le règlement l'oblige pour participer à la phase finale. Le match contre Francilien CC ayant eu lieu le 4 mai 2017 alors que le joueur Tanveer (103084) a été licencié que le 9 juillet 2017.

Le CD a décidé à l'unanimité de ne pas autoriser le joueur Tanveer (103084) à participer à la phase finale.

h. Cas USCA CC :

La demande d'USCA CC concernant le changement de terrain a été refusée à l'unanimité par le CD, suite à la réparation du tapis de bagatelle.

Tous les sujets ayant été traités la séance se clôture à 20h

Publié par Cadirvelou Balaji avec l'approbation du Président (Prébagarane Balane



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 11 novembre 2017

Début de séance programmé : 14h00
Quorum (11/13) atteint à 14h30

1. Émargement

Présents à 14h30, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD) ; Prethevechand THIYAGARAJAN, trésorier (PT) ; James VAJOU MOUNIEN, trésorier-adjoint (JV) ; Peter TOWNSEND, secrétaire-général (PTow) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Maëlle Cargouët (MC) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; Vincent Luxman (VL) ; Miriam Romero (MR) ; Asif ZAHIR (AZ).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE, Agent de Développement (ST).

Excusés : Keerthy NAIR-COSTE, secrétaire-général adjoint (KN-C) ; Philippe Dethoor (PD).

Quorum atteint à 14h30 donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Approbation du CR de la réunion du CD du 24 juin 2017 : Revue des dossiers ouverts/en suspens

a. Vers un emploi aidé à FC : Malgré les récentes décisions politiques, DB explique pourquoi, vu l'intérêt de quelques 40 écoles en 9-3, il serait toujours possible d'avancer sur ce dossier. Le CD prend acte. À suivre (KN-C et DB).

b. Production des Cartes arbitres et scoreurs Hauts-de-France : JV attend des photos pour les compléter. Action de la part de Philippe Dethoor.

c. Retour sur la formation DEJEPS-BSC à Montpellier : MR présente un aperçu positif de sa participation, unique représentante cricket parmi les 15 participants. DB ajoute que 5 des participants ont demandé des kits de cricket dont 3 veulent introduire le cricket dans leurs propres clubs. Le CD prend acte. CR approuvé à l'unanimité.

3. **Approbation du CR de la réunion du Bureau du 24 juin 2017 :** Approuvé à l'unanimité.

4. **Approbation du CR de la réunion du Bureau du 28 juillet 2017 :** Approuvé à l'unanimité.

5. **Approbation du CR de la réunion extraordinaire du CD du 31 août 2017 :** Approuvé à l'unanimité.

6. **Approbation du CR de la réunion du Bureau du 7 octobre 2017 :** PTow informe le CD que le Bureau, en réunion le matin du 11 novembre, a demandé des modifications à ce CR. PTow les détaille. AZ ajoute une quatrième modification, à l'alinéa 15(f), de remplacer « AZ » avec « la CSNC ». Avec ces 4 modifications faites, le CD approuve à l'unanimité.

7. Plan de Développement

a. Tableau : DB présente au CD la dernière version. Parmi les points forts :

- Nombre de licences : Nous approchons le softball, du jamais vu. DB rappelle au CD qu'OD et PB sont censés procurer des Extensions-cricket dans leurs propres clubs, ce qui boostera encore nos chiffres.
- Recettes encaissées à ce jour : À un niveau exceptionnel.
- Maillage de territoire : Loin d'être complet. Doit devenir thématique important pour 2018.

De tout ceci, le CD prend acte.

b. Stratégie de communication : DB informe le CD que Mme Rive a complété quelques activités sur le plan macro avec des choses plus détaillées ; mais grosso modo les résultats jusqu'ici ne sont pas à la hauteur de nos attentes. Le dossier sera revu prochainement par PB. Le CD prend acte.



FRANCE CRICKET

8. JO2024

DB informe le CD que le président et DTN FFBS sont allés à une réunion avec la Ministre. DB avait préparé un papier mais il s'avère que la Ministre n'en était pas au courant.

Les dates clé restent 9/2019 pour le « shortlist » de l'IOC des sports-candidats ; et décision finale après les JO de Tokyo de 2020. Le CD prend acte.

9. Point sur l'ICC

a. Censur 2017 : DB alerte les membres du CD qu'ils pourraient être sollicités prochainement pour aller à la recherche de tournois indoor ainsi que des matchs aptes à être enregistrés comme « modified playing ». Le CD prend acte.

b. « Accelerated Growth Country » : Le CD apprend que l'ICC-Dubaï vient de dénommer la France comme pays de fort potentiel de croissance et donc l'objet de focus. Michael KENNOY, notre interlocuteur habituel, est nommé représentant spécial. Dans un premier temps cela se traduit en visite imminente à Paris par ce dernier. L'occasion en or de faire du lobbying pour financement, accès à expertise, etc. DB reste notre principal contact avec ICC Europe. Le CD prend acte.

c. Règlements ICC sur la nationalité des EDF : DB et AZ exposent les options désormais disponibles à la CSEDF. OD conseille que nous recherchions les Français qui jouent hors la France ainsi que ceux qui qualifieraient sous le règle de 3 ans de résidence en France ; le tout pour booster nos possibilités à l'approche des JO2024. Le CD prend acte, ayant noté que ce serait à réconcilier avec notre politique actuelle. À suivre (AZ et DB).

10. AG 2018

PTow informe le CD que le Bureau recommande que notre AG 2018 ait lieu le samedi 3 mars 2018, au PUC. La date dépend de celle choisie par la FBS pour leur propre AG ; mais en principe le choix du 3/3 n'est pas exposé. Le CD approuve, à l'unanimité.

11. Prochaines réunions

a. CD : Le CD confirme à l'unanimité qu'il se réunira au siège le samedi 3 février 2018, entre 11h00 et 16h00. Il sera question entre autres de traiter la préparation de l'AG.

Le CD se réunira également le matin de l'AG.

Action de la part de tous.

b. Bureau : Pour mémoire, la prochaine réunion du Bureau sera au siège le vendredi 19 janvier 2018, à 18h30.

Le CD prend acte.

12. Les règlements des compétitions FC de 2018

En tant que rédacteur-en-chef des règlements, AZ mène le débat sur les documents publiés suite au travail fait pendant le brainstorming du 28/10.

12.1. Obligations des clubs : Le CD débat (vivement) la proposition (nouvelle) de PB que le tableau des obligations des clubs de D1 comporte un préavis que, à partir de la saison 2020, ces clubs-là doivent présenter 5 Français/21U à chaque match ainsi qu'une équipe féminine parallèle en championnat senior outdoor. Le CD approuve, comme alerte aux clubs actuels.

12.2. Championnat féminin 2018 : Le CD approuve la proposition de MR et ST qu'il y ait un « championnat » féminin hors-âge en 2018 (détails à définir) et qu'un formulaire d'inscription soit envoyé aux clubs. Action de la part de MR et ST.

12.3. Joueurs en phases finales : Le CD débat comment empêcher les clubs de recruter des joueurs (des « fly-ins ») à l'approche des phases finales. Le CD décide à l'unanimité que personne ne puisse jouer en phase finale sans avoir joué dans au moins un tiers des matchs de poule. Ceci remplace la proposition que tout joueur doit être licencié depuis le 31 mars. Action de la part de AZ.

12.4. Interventions de la part de PTow :

Note : À part MC, MR et PTow, tous les présents ont participé à la séance-atelier du 28 octobre. Ce qui peut expliquer pourquoi PTow était presque le seul à poser des questions sur les documents proposés.

Pendant cette partie de la réunion MC part à 18h00 (le quorum passe à 10/13) et VL part à 18h30 (le quorum passe à 9/13).



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

a. Regroupements inter-régionaux : OD et AZ se joignent pour indiquer qu'ils attendent qu'ACCSO devienne un Regroupement Interrégional. En tant que président d'ACCSO, PTow prend acte mais se dit sceptique sur la nécessité d'une telle démarche et doute fort la volonté d'ACCSO de se conformer.

b. Volonté de la CSNC d'imposer une Commission Sportive à chaque Région/CD : PTow s'étonne que, dans le cas où un organe de FFBS (ligue régionale ou CD) veut faire participer une équipe en compétition FC, la CSNC pense avoir le droit d'insister qu'il y ait une commission sportive ; qu'elle se compose de 3 personnes ; et que ces personnes doivent être approuvées par la CSNC.

c. Code de Conduite proposé : PTow opine qu'un Code de Conduite existe pour définir les infractions disciplinaires et les sanctions qui vont avec.

Le Barème de Sanctions proposé contient 54 cas de figure dont 27 sont disciplinaires et 27 administratives (arrivée tardive, équipe incomplète, etc.). Le document a la vertu d'être une seule et unique compilation d'infractions mais il est loin d'être un Code de Conduite.

En outre, les infractions strictement disciplinaires n'identifient ni les ICC Playing Conditions ni les Lois MCC spécifiques qui les encadrent. Et il y a quantité d'infractions dans les ICC Playing Conditions/Lois MCC qui ne sont pas mentionnées (exemple : tous les cas qui sont punis sur le terrain avec attribution de Penalty Runs et qui par la suite font l'objet d'un rapport par les arbitres).

PTow s'étonne de voir les sanctions 51 et 52 (matches non-autorisés contre des clubs non-affiliés/étrangers). À part le fait qu'un club étranger est forcément non-affilié donc une des sanctions est superflue, c'est la chasse gardée de la FFBS qui n'a pas délégué le droit de sanctionner les délinquants. Selon l'Article 59 des Règlements Généraux il y a une seule sanction : la radiation.

Mais en tout cas une telle sanction n'a pas sa place dans un document qui traite les compétitions.

d. Obligation d'envoyer copie de calendrier local avant le 28 février 2018 : PTow indique qu'il ne voit pas pourquoi une instance telle qu'ACCSO, qui n'a pas ni la volonté ni l'intention de faire part d'une structure nationale de championnats, devrait envoyer un calendrier avant telle ou telle date.

e. ICC Playing Conditions : AZ confirme que les règlements 2018 citent les ICC Playing Conditions plutôt que les Lois MCC parce que

- c'est l'ICC qui subventionne FC
- les Lois contiennent quantité de matière pas pertinente à notre jeu.

f. Taille de compétitions à homologuer : AZ confirme que le nombre d'équipes et des matchs qui vaut une compétition agréée est basé sur ce que l'ICC définit comme la taille minimum pour le reporting du Census.

g. Expulsions temporaires/permanentes : PTow rappelle au CD la décision prise par le Bureau le 7 octobre dernier – ratifiée par la suite par le CD – de ne pas introduire les nouvelles sanctions des Lois Code 2017 concernant les expulsions (temporaires (« cartons jaunes ») et permanents (« cartons rouges »)). Donc si les règlements 2018 seront basés sur les ICC Playing Conditions le signal pour une exclusion permanente doit être retiré de la liste des signaux des arbitres. Et si basés sur les Lois MCC l'ensemble des signaux pour exclusions temporaires et permanentes doit être retiré. Le CD prend acte.

h. Alinéa 14.1. La batte : Les dimensions autorisées sont 10,8/6.7/4.0. Le document cite, à tort, les dimensions de l'ouverture de la jauge qui sera à la disposition des arbitres. Le diagramme à la dernière page est également de la jauge.

i. Page 16 : Cette page est tirée de l'avant-propos de Tony Banton à la version française des Lois de 2010. Le contenu n'a pas de force et il parle d'une édition dépassée. En tout cas, les mots "je" et "cette plaquette" n'ont aucun sens dans un Règlement.

j. Règlement Spécifique/Playing Conditions : PTow questionne AZ sur la présence dans cette section d'une prétendue clarification de certains « incidents » AZ répond que ce sont des incidents qui sont survenus assez souvent sur le terrain et que l'on a pensé éclairer un peu plus formellement. PTow s'étonne de l'absence de « LBW » qui, d'après sa propre expérience d'arbitre, est à l'origine de beaucoup plus de contestations.



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

AZ cède à la demande de PTow d'avoir la possibilité d'exposer une série de commentaires/critiques sur le contenu du document « Règlement Spécifique/Playing Conditions ».

- **Alinéa 13.1.** PTow insiste qu'un chasseur peut légitimement quitter le terrain pour "force majeure". Et même si son Temps d'Absence n'est pas écoulé, il a le droit de revenir à la batte dès que 5 de ses collègues-batteurs sont éliminés.

- **Alinéa 15.4 (« chucking »):** PTow s'étonne de la pauvreté du texte proposé. Démonstration à l'appui, les ICC Playing Conditions parlent d'une latitude de 15% au niveau du coude ; et il est permis de tourner le poignet au moment de lâcher la balle.

- **Alinéa 15.6 :** Lors d'une Faute pour « chucking », l'avertissement est « first & final ». Un lanceur est suspendu en cas de récidive. Donc remplacer « troisième » par « deuxième ».

- **Alinéa 15.12 Liste des situations Fautes (No Ball) :** PTow détaille, démonstration à l'appui, 5 autres cas de figure de Faute (No Ball) :

#1. ICC Playing Conditions/Lois MCC 21.6: Le syndrome "Finn", où le lanceur casse le guichet en lançant.

##2-4. ICC/MCC 21.7 : Rebonds multiples ; Balle qui roule; Rebond sur limite du tapis voire hors tapis

#5. ICC/MCC 21.8 : Balle qui arrête avant d'arriver au frappeur.

- **Alinéa 19:** Ajouter multiples cas de figure avec obligation d'avoir la balle dans la main si l'on veut recasser un guichet déjà cassé.

- **Alinéa 20 (Hit Ball Twice):** Une balle est valablement doublée si c'est pour protéger son guichet. Par contre, on ne peut pas se servir de la main qui ne tient pas la batte.

AZ demande à PTow d'envoyer un mail sur le détail de son intervention. Note post-réunion : Fait le 12 novembre.

12.5. Validation des classements issus des compétitions 2017: Tableau en Annexe 1 projeté et approuvé à l'unanimité (9/9).

12.6. Validation des clubs ayant acquis les droits sportifs 2018 : Tableau en Annexe 2 projeté et approuvé à l'unanimité (9/9).

Le CD demande à PTow d'incorporer les 2 tableaux dans ce CR. Fait.

12.7. Approbation des documents présentés au CD et modifiés par la réunion d'aujourd'hui: Le CD approuve (1 abstention ; 0 voix contre ; 8 voix pour).

12.8. Vers la publication et approbation d'une 2^{ème} mouture :

AZ informe le CD que, outre les diverses modifications apportées aujourd'hui au contenu des règlements, il reste à peaufiner la structure des documents. AZ propose la production d'une deuxième mouture dans le cadre du calendrier suivant (en ordre chronologique inverse):

- 9/12 : Réunion des clubs qualifiés sur le plan sportif

- 2/12 : Publication de l'ensemble des documents à tous les clubs affiliés

- 23/11 : Réunion du Bureau par téléconférence pour approuver la 2^{ème} mouture

- 20/11 : Publier au Bureau une 2^{ème} mouture de l'ensemble des documents.

Un tel procédure et calendrier dépendent de la volonté du CD de déléguer au Bureau le droit de trancher, par téléconférence, sur la structure et le contenu d'une 2^{ème} mouture. Délégation approuvée, à l'unanimité (9/9).

Action de la part de PTow : Convoquer le Bureau en réunion téléconférence. Fait.

12.9. Avis aux clubs éligibles à promotion : Le CD examine la proposition que FC demande formellement aux deux premiers clubs de D2, D3 et D4 (Goussainville et Bordeaux) – qualifiés pour promotion en 2018 sur le plan sportif – de confirmer leur volonté de s'inscrire dans la division supérieure. Le CD approuve, par 6 voix contre 3. Action de la part de la CSNC.

12.10. Formulaire d'inscription compétitions 2018 : Le CD félicite JV sur sa création d'un formulaire en ligne. Applaudissements.

12.11. Faillite de l'entreprise auteur de CricHQ : PT informe le CD de ce fait et confirme qu'il est à la recherche d'un logiciel de substitution. Le CD prend acte. À suivre (PT).



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

13. Questions diverses

Toulouse CC : DB informe le CD que le club a posé des questions sur des éventuelles aides financières. Le CD prend acte. À suivre (DB).

14. Prochaine réunion :

Samedi le 3 février 2018 au siège à partir de 11h00. Fin prévue à 17h00.

Tous les sujets ayant été traités ou reportés, la séance se clôture à 19h30.

Publié par le secrétaire-général de son propre chef.

Voir Annexes 1 & 2 en pages 6-8 suivantes.



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com
N° SIRET : 500964 119 00027

ANNEXE 1

VALIDATION DES CLASSEMENTS A LA FIN DE LA SAISON 2017

A. DIVISION 1

DIVISION 1		
Saison régulière	Phase finale	
PUC	PUC	USCA
USCA	DREUX	CREIL
DREUX	DREUX	USCA
CREIL	Finale	
BALBYNIENS	PUC	DREUX
PCC	Vainqueur	
CCSB95	PUC	
NALLUR STAINS		

B. DIVISION 2

DIVISION 2		
Saison régulière	Phase finale	
VIPERS GRIGNY	VIPERS GRIGNY	BALBYNIENS 2
BALBYNIENS 2	NEW PIERREFITTE	PARIS ZALMI
NEW PIERREFITTE	VIPERS GRIGNY	NEW PIERREFITTE
PARIS ZALMI	Finale	
LFPCMR	VIPERS GRIGNY	BALBYNIENS 2
ESSONNE	Vainqueur	
FGK	VIPERS GRIGNY	
AULNAY		
FRANCILIEN		
ARGENTEUIL		
LISSES		
EELAVAR		
BCCP		



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

A. DIVISION 3

DIVISION 3		
Saison régulière	Demi-finales	
COLOMBES	COLOMBES	THOIRY
VILLIERS-LE-BEL	MANTES-LA-JOLIE	VILLIERS-LE-BEL
MANTES-LA-JOLIE	Finale	
THOIRY	COLOMBES	VILLIERS-LE-BEL
SARCELLES	Vainqueur	
ROYAL94	COLOMBES	
CREIL 2		
BALBYNIENS 3		
PUC 2		
BCCP 2		

A. COUPE DE FRANCE - 21U

Coupe de France - 21U			
Saison régulière		Demi-finales	
GROUPE 1	GROUPE 2	DREUX	CCSB95
DREUX	VIPERS GRIGNY	VIPERS GRIGNY	BALBYNIENS
CCSB95	BALBYNIENS	Finale	
COLOMBES	PUC	DREUX	VIPERS GRIGNY
PCC	VILLIERS-LE-BEL	Vainqueur	
PARIS ZALMI	EELAVAR	DREUX	
NALLUR STAINS	FGK		
AULNAY	CREIL		
USCA	BCCP		

A. COUPE DE FRANCE – SENIOR MASCULIN

Coupe de France - Sénior							
Saison régulière				Quart de finales			
GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4	PUC	CREIL	DREUX	USCA
PUC	CREIL	DREUX	USCA	NALLUR STAINS	BALBYNIENS	NEW PIERREFITTE	PCC
NALLUR STAINS	BALBYNIENS	NEW PIERREFITTE	PCC	Demi-finales			
SARCELLES	EELAVAR	FGK	VIPERS GRIGNY	NEW PIERREFITTE	CREIL	BALBYNIENS	DREUX
LILLE	PARIS ZALMI	SAINT-OMER	CCSB95	Finale			
MANTES-LA-JOLIE	COLOMBES	THOIRY	ROYAL94	CREIL		BALBYNIENS	
Vainqueur							
CREIL							



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027

A. JINNAH TROPHY

Jinnah Trophy							
Saison régulière				Quart de finales			
GRUPE 1	GRUPE 2	GRUPE 3	GRUPE 4	PUC	CREIL	PCC	NEW PIERREFITTE
PUC	CREIL	PCC	NEW PIERREFITTE	CCSB95	DREUX	EELAVAR	USCA
CCSB95	DREUX	EELAVAR	USCA	Demi-finales			
BALBYNIENS	NALLUR STAINS	BCCP	COLOMBES	PUC	CREIL	USCA	NEW PIERREFITTE
FGK	PARIS ZALMI	MANTES-LA-JOLIE	EVRY	Finale			
VIPERS GRIGNY	VILLIERS-LE-BEL	AULNAY	THOIRY	PUC		USCA	
				Vainqueur			
				USCA			

ANNEXE 2

VALIDATION DES ÉQUIPES QUALIFIÉES SPORTIVEMENT POUR 2018

DIVISION 1	DIVISION 2	DIVISION 3
PUC	NALLUR STAINS	LISSES
USCA	BALBYNIENS 2	EELAVAR
DREUX	NEW PIERREFITTE	BCCP
CREIL	PARIS ZALMI	MANTES-LA-JOLIE
BALBYNIENS	LFPCMR	THOIRY
PCC	ESSONNE	SARCELLES
CCSB95	FGK	ROYAL94
VIPERS GRIGNY	AULNAY	CREIL 2
	FRANCILIEN	BALBYNIENS 3
	ARGENTEUIL	PUC 2
	COLOMBES	GOUSSAINVILLE
	VILLIERS-LE-BEL	BORDEAUX



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027